

LE QUARTIER DE LA CHENEVARIE À CHAZELLES-SUR-LYON

Il est des quartiers dans tous les villages qui rappellent certaines coutumes ou usages ancestraux. C'est le cas de la Chenevarie à Chazelles où l'on devait cultiver le chanvre, ce végétal aux fibres incomparables servant surtout à fabriquer des cordages. On l'appelait aussi autrefois chenevis.

Le chanvre fut très largement utilisé par le passé et il côtoie l'être humain depuis le Néolithique. Il a toutefois peu à peu été interdit ou fortement réglementé au cours du XX^e siècle en raison de ses propriétés psychotropes, se rapprochant du cannabis.

Utilisation des fibres

Les fibres les plus travaillées sont issues de la partie périphérique de la tige. Les fibres de la chènevotte, tige centrale dépourvue de son écorce, ont une grande capacité d'absorption. Ces fibres sont utilisées en plomberie pour faire des joints. Elles sont connues sous le nom de filasse.

Elles peuvent être tissées et faire un tissu solide, le chanvre devant subir toute une préparation : le rouissage (séjour dans l'eau une dizaine de jours pour que les fibres se détachent), le broyage (on sépare sous la « broie » le chanvre et on le passe au séran qui isole ce qui pourra être filé au rouet et l'étope qui ne pourra pas l'être), le teillage puis le peignage. Cette activité occupait beaucoup la ferme au XVIII^e siècle. Les agriculteurs y trouvaient une source de revenu supplémentaire. Le filage était fait par les femmes.

Ces fibres servaient aussi de cordage pour les bateaux notamment. En 1661, Colbert faisait construire la Corderie royale de Rochefort pour pouvoir fabriquer en France les lourds cordages des navires. La partie centrale du bâtiment permettait de confectionner des cordages de chanvre d'une encablure de long, soit près de 200 m. Leur diamètre pouvait dépasser 20 cm. Une corde de chanvre de 12 mm de diamètre supporte 1 100 kg. Le chanvre permettait aussi de confectionner des ficelles.

Le chanvre a été aussi utilisé dans la fabrication de divers papiers notamment les billets de banque et le papier à cigarette.

A la ferme, on l'utilisait aussi pour faire de litières absorbantes dans les étables et au jardin, elle était séchée, concassée, pour constituer un paillis anti-limace.

Aujourd'hui le chanvre est beaucoup utilisé dans la rénovation thermique des immeubles.



Le quartier de la Chenevarie
(image de Google Maps)

La Chenevarie

Il s'agit d'un endroit où l'on faisait pousser du chanvre. C'est un autre nom commun de la chènevière. Le chènevis correspond à la graine du chanvre (*Cannabis sativa*), de la même famille que cannabis. Cette graine est utilisée pour la pêche au coup, cuite après germination et l'alimentation des oiseaux.

Seule la culture du chènevis pauvre en élément psychotrope du chanvre, appelé aussi « chanvre industriel », est tolérée dans de nombreux pays. En France, la mise en culture sans autorisation est assimilée à du trafic de stupéfiants et interdite par la loi. Pour être qualifié de « chanvre industriel », et pouvoir ainsi être légalement cultivé en France, le chanvre cultivé doit être d'une variété dont la teneur en THC est inférieure ou égale à 0,2 %.

Le chanvre industriel ou chanvre agricole est une variété de plante cultivée de la famille des *Cannabaceae*. C'est une plante annuelle, sélectionnée pour la taille de sa tige et donc sa faible teneur en THC : le *Cannabis sativa* L. . Il est parfois appelé localement « chènevis », comme le nom de la graine de chanvre. Bien que désignant la même espèce botanique, le terme chanvre est désormais utilisé de préférence pour désigner la plante industrielle et sa fibre végétale, tandis que Cannabis est le nom scientifique utilisé aussi pour désigner la forme récréative ou médicale.

Autrefois le chanvre était très utilisé. Il a été peu à peu interdit ou fortement réglementé depuis le xxe siècle en raison de ses propriétés psychotropes.

Le chanvre industriel connaît aujourd'hui de multiples utilisations dans le textile, la construction, les cosmétiques, l'isolation, la fabrication d'huiles, de cordages, de litières, l'utilisation sous forme de combustibles, en papeterie, pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale, comme biocarburants, pour des usages médicamenteux, pour un usage récréatif ou comme matériaux composites en association avec des matières plastiques.

La filière chanvre trouve un regain d'intérêt avec l'augmentation du prix du pétrole et la prise de conscience environnementale. Les pays européens et les collectivités locales de ces pays tentent ainsi de favoriser à nouveau la culture du chanvre. Sa culture dans le monde est diversement autorisée selon les pays.